

Statement by Canada

En Français

M. le Président, M. le Secrétaire général, membres du secrétariat, excellences, chers délégués et observateurs,

Ma délégation souhaite d'abord remercier le gouvernement jamaïcain pour son hospitalité toujours si chaleureuse.

Nous célébrons également la venue du Rwanda parmi nous à titre de membres de l'Autorité.

M. le Président

Le Canada tient à remercier le secrétaire général, M. Michael Lodge pour son rapport annuel. Le rapport, et sa très belle version illustrée, offrent une vue d'ensemble très complète du travail considérable accompli et des résultats obtenus au cours de la dernière année. Le rapport témoigne aussi de l'effort et de la résilience du Secrétariat et de son personnel face à une charge de travail importante et des ressources limitées.

Nous constatons les progrès accomplis dans la mise en œuvre des différentes actions de haut niveau et des résultats associés, tels qu'identifiés dans le Plan stratégique et le Plan d'action de haut niveau pour la période 2019-2023.

Concernant l'adoption d'un nouveau plan stratégique pour la prochaine période, ma délégation est d'avis que nous devrions attendre les résultats du prochain examen périodique en application de l'article 154 de la Convention, comme cela avait été fait lors de l'adoption du dernier plan stratégique. Nous appuierions en ce sens la prolongation du plan stratégique actuel à cette fin.

M. Le président

Ma délégation salue la contribution de l'Autorité au développement du droit de la mer, notamment grâce aux discussions actuelles sur l'élaboration des règlements sur l'exploitation selon une approche transparente et inclusive, garantissant l'apport de perspectives diverses de tous les intervenants.

Le Canada croit fermement que le développement de règles, règlements et procédures rigoureux, assurant une protection de l'environnement et appliquant des approches de précaution et écosystémiques est un prérequis à toute exploitation des grands fonds marins et la meilleure protection contre une exploitation non-réglémentée.

Nous croyons également que le développement d'un mécanisme d'inspection et de conformité robuste et l'établissement de mécanismes transparents d'engagement des parties prenantes sont essentiels afin d'assurer la mise en œuvre efficace du cadre règlementaire que nous adopterons.

Enfin le Canada a joué un rôle clé dans l'avancement de nos délibérations sur le développement de mécanismes financiers relatifs au partage équitable des avantages financiers et autres avantages économiques tirés des activités menées dans la Zone, qui est un autre élément essentiel d'un régime minier.

Le Canada a participé activement au développement de ces éléments et continuera de négocier de bonne foi les règles, règlements et procédures à cet effet, en vue de les finaliser, conformément à notre obligation en vertu de la Convention. Nous saluons l'adoption par consensus la semaine dernière d'une feuille de route qui nous permettra de continuer sur cette voie.

M. Le président,

Le Canada tient à remercier le Secrétaire général pour sa visite au Canada du 29 mai au 1er juin, accompagné de Mme Marie Bourrel-McKinnon, Chef de cabinet et responsable de la planification stratégique et M. José Dallo, Directeur du Département de gestion environnementale et des ressources minérales.

Des rencontres avec mes ministres des Pêches, des Océans et de la Garde côtière, ministre des Ressources naturelles et sous-ministre des Affaires étrangères ont permis de faire le point sur l'état des discussions au sein de l'Autorité. Un accent particulier a été mis sur les approches de précaution et écosystémiques ainsi que des initiatives spécifiques en faveur de la conservation des ressources marines, la protection de l'environnement et l'utilisation durable et équitable de la Zone et de ses ressources au profit de l'humanité.

M. Le Président

Encore une fois, nous exprimons notre sincère appréciation pour ce rapport informatif. Nous tenons à exprimer notre gratitude envers tout le personnel du Secrétariat pour son dévouement et son travail acharné dans l'atteinte des résultats impressionnants qui y sont reflétés et l'assurons de la collaboration continue du Canada pour faire progresser les objectifs de notre organisation dans les années à venir

With your indulgence Mr. President, I would now like to switch to English to reiterate our national position.

On July 10, Canada's Minister of Foreign Affairs, Minister of Natural Resources and Minister of Fisheries, Oceans and the Canadian Coast Guard, released a statement confirming Canada's position on seabed mining in areas beyond national jurisdiction. This aligns with our position for areas within Canadian jurisdiction announced earlier.

Canada's position is that in the absence of both a comprehensive understanding of seabed mining's environmental impacts and a robust regulatory regime, Canada supports a moratorium on commercial seabed mining in areas beyond national jurisdiction.

My delegation welcomes the draft decision by Chile, France, Palau and Vanuatu on the establishment of a precautionary recess of exploitation activities in the Area.

Consistent with our support for a moratorium, Canada would support a decision of the Assembly that the Authority will not approve a plan of work for exploitation until rules, regulations and procedures are approved and adopted.

At the very least, we believe that given its importance, the issue should be discussed during this assembly meeting and we hope that the delegations can come to an agreement to that effect.

Thank you Mr. President